

# Au tribunal pour avoir dénoncé le tout-halal de « La Mie Câline » !



*Les cinéastes qui osent rompre avec le politiquement sont fort rares. Nous connaissons Gérard Boyadjian, et voici Éric Dick, qui n'a rien à voir avec notre contributeur historique, Bernard Dick.*

**Riposte Laïque :** Avant d'aborder le sujet qui a provoqué cet entretien, pouvez-vous expliquer votre parcours à nos lecteurs. Qui êtes-vous, Éric Dick ?

**Éric Dick :** Je suis né le 26 août 1964 en Vendée. Fils d'un propriétaire de cinéma et d'une professeur d'école.

Dans les années 1980, j'entre au service des cinémas des armées où j'apprends les métiers du cinéma à l'ECPAD, puis me retrouve à l'école militaire de St Cyr dans la cellule audiovisuelle.

Je continue ma carrière cinématographique dans la société

« Pathé Cinéma ».

Depuis, 2010, je produis et réalise mes propres films, documentaires, courts-métrages et films de fiction, une trentaine à mon actif et des récompenses internationales.

**Riposte Laïque : Vous vous êtes donc retrouvé devant un tribunal, il y a quelque temps. Qu'avez-vous donc fait de si grave ?**

**Éric Dick :** Je me suis retrouvé au tribunal pour avoir dénoncé les façons de faire irresponsables d'une société « La Mie-Câline ». En effet, je suis en tournage de mon prochain film « Et les cloches se sont tues » et lors d'investigations sur le marché du halal, j'ai constaté que cette fameuse société ne proposait à ses clients rien d'autre que des sandwichs halal et plus fort encore, ne l'indiquait pas sur les marchandises. J'ai donc posté une vidéo, extraite de mon film qui démontre parfaitement la tromperie. Mais la Mie Câline m'a attaqué en justice pour le commentaire suivant « D'autant plus qu'il faut savoir que l'entreprise qui vous vend ces sandwichs reverse une taxe à l'état islamique, en fonction du poids du kilo de viande acheté aux abattoirs halal. »

**Riposte Laïque : Comment s'est déroulé votre procès ? Cette affaire vous-a-t-elle pénalisé professionnellement, et financièrement ?**

**Éric Dick :** Nous ne nous faisons pas d'illusion, mon avocat et moi-même, sur la sentence. Le résultat est le 10 janvier.

Cependant, j'estime avoir gagné car depuis cette entreprise a édité une note de service confidentielle à tous les franchisés en stipulant que « maintenant l'affichage doit être fait sur les produits et qu'il est important de présenter aussi des sandwichs non-halal. » Je joins cette note d'information. Donc, quoi qu'il arrive au procès, je considère avoir gagné cette première manche.

Je précise qu'il a été demandé contre moi 50 000 euros de dommage et intérêt.

**Riposte Laïque : Pourtant, la Mie Câline est une entreprise vendéenne, et son implantation ne paraît pas se situer dans ce que nous appelons des zones islamisées. Comment expliquez-vous l'attitude de cette entreprise ?**

**Éric Dick :** On peut se poser, effectivement la question, quoique la Vendée, comme tous les départements ruraux, soit en voie d'islamisation avec un accueil des migrants (85 % musulmans) très développé. Ceux-ci sont attirés par l'offre des entreprises, le tissage associatif et la bénédiction des élus. Donc la consommation halal est une approche commerciale rentable sans s'occuper des conséquences !

**Riposte Laïque : Vous paraissez très sensibilisé par le halal. Que répondez-vous à ceux qui accusent les opposants à cet abattage rituel de mener un combat contre l'islam ?**

**Éric Dick :** Oui, je suis très sensible à la question du halal et non, je ne mène pas un combat contre l'islam ! Je suis dans un pays laïque tout simplement et donc on doit respecter les règles. Et je n'ai pas à être obligé de manger une viande abattue sous un rituel religieux (musulman). Je rajoute quand même que cette invasion de viande halal est un marqueur communautaire musulman très fort... et je ne parle pas des retombées économiques (taxe halal) pour cette communauté.

Je suis sensible aussi au « bien-être animal » et si l'on peut éviter de faire souffrir les animaux, j'en suis heureux (l'étourdissement de l'animal doit être respecté).

**Riposte Laïque : Un homme comme vous a forcément des projets pour 2019. C'est indiscret de vous demander lesquels ?**

**Éric Dick :** Donc pour 2019, c'est la sortie de mon film (long métrage) qui abordera tous les sujets liés aux conséquences de l'accueil des migrants sur les territoires ruraux et en France

généralement : tissu associatif d'accueil des migrants, responsabilité des pouvoirs publics, des entreprises, des élus locaux. Interviews des partis politiques de gauche comme de droite. Sentiments des forces de l'ordre etc... Sentiments de la communauté musulmane...

**Riposte Laïque : Souhaitez-vous ajouter quelque chose, Éric ?**

**Éric Dick :** Oui, bonne année et à très bientôt !

**Propos recueillis par Pierre Cassen**